

“L’élève doit être « multicitoyen ».”

Depuis la rentrée, les enseignants doivent éduquer leurs élèves au développement durable... Nous avons demandé à Serge Antoine de préciser pour nous les contours de cette notion difficile à appréhender.

Journal des Instituteurs : Pourriez-vous nous donner une définition du développement durable ?

Serge Antoine : Le développement durable ne se définit pas à priori, mais il se fait. Il est comme l’homme invisible du film de 1938 : pour le percevoir, il faut lui mettre des bandelettes. Il ne s’apprend pas dans les livres : il n’a ni Bible, ni prophète, ni gourou. Il ne se regarde pas non plus comme un bel objet.

Ceci étant dit, je vais essayer d’en préciser les contours. Le développement durable est une démarche (et non un concept) qui modifie les comportements et les actions pour tenir compte davantage des ressources naturelles, de l’environnement et, de façon systémique¹, des composantes durables économiques, sociales, environnementales et culturelles des activités humaines. Il s’inscrit dans une préoccupation de relais de génération. Il se décline aux différentes échelles mondiale, nationales, régionales et locales. Il fait pleinement participer les Etats et la société civile, c’est-à-dire les collectivités locales, les associations, les entreprises, les particuliers... Il fait appel aux stratégies et aux lois, mais surtout aux engagements volontaires. Apparue dès 1970 – sous le terme d’“éco-développement” – il a été la vedette du Sommet Mondial de Rio, en 1992. Cependant, on peut lui trouver des racines plus anciennes ; ainsi, l’édit royal de Brunoy recommandait en 1347 “qu’on limite l’exploitation des forêts à ce qu’elles puissent perpétuellement soutenir en bon état” ; l’économie paysanne s’est nourrie de cette gestion patrimoniale ; le mot de “gaspillage” vient du gaulois “gaspilha”.

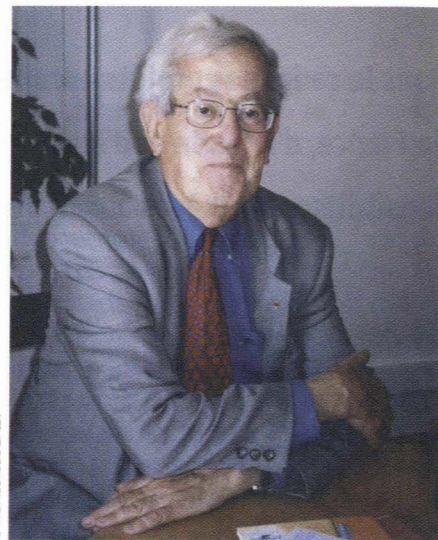
■ Lenteur

JDI : Certains pensent que le développement durable est une “mode”...

S. A. : Cela m’exaspère de l’entendre dire, car ce n’est pas le cas. Il est plus que nécessaire et il fera inévitablement son chemin au cours des prochaines années... et même se renforcera, et se “sévérifiera”, je dirais même “jusqu’à ce que la Terre disparaisse”. En l’occurrence, je ne suis pas d’un optimisme certain en ce qui concerne la réponse que la société apporte, en temps utile face aux problèmes planétaires. On a eu beau, par exemple expliquer que le pétrole est une ressource qui va s’épuiser, on continue à l’exploiter bêtement sans s’inquiéter de savoir si l’on a des alternatives... On assiste à une désespérante lenteur dans la mise en place des politiques en faveur du développement durable et dans l’évolution de notre système de consommation.

JDI : Vous avez dit dans l’un de vos articles² que l’éducation était au cœur de la propagation du développement durable. Quel doit être son rôle ?

S. A. : Pour l’instant, notre société vit de manière irréfléchie : les gens mal consomment, sur-consomment, et ils sont même encouragés à le faire. On ne leur dit pas qu’au bout de la rue, il y a un cul-de-sac... Il faut donc les amener progressivement à devenir acteurs du développement durable. Mais on ne devient pas acteur par décret : faire une action pour participer au développement durable, c’est un choix. Tout se pèse avec une balance très fine,



Serge Antoine est Président d’honneur du Comité 214, qu’il a fondé en 1994. À l’origine de la Datar⁵ en 1962 et du ministère de l’Environnement en 1971, il fut également l’un des artisans des régions françaises et des parcs naturels régionaux. En 1992, il était dans l’équipe du Sommet de Rio. Il est membre du Conseil National du Développement Durable.

tout se travaille, s’analyse avant de prendre une voie et de choisir la bonne. Car il peut y avoir contradiction entre ce qui est bon ici et ce qui est bon pour la planète, ou entre ce qui répond à l’environnement ou à l’emploi ou à l’équité sociale. Le bilan de l’énergie éolienne, par exemple, ne va pas de soi, au delà de l’atteinte aux paysages que l’on peut éviter si elle s’inscrit à bon escient. Il y a les “intrants” pour les matériaux et un rendement à discuter selon les lieux. Mais une fois que l’on a fait le bilan, il faut y aller. Le rôle de l’éducation est donc fondamental si celle-ci est stimulante et fait apparaître les contradictions, les problèmes et les voies possibles : il ne s’agit pas de diffuser des recettes “apatrides”, de dicter la vérité ou une nouvelle morale universelle, mais de faire prendre conscience des conséquences alternatives de nos différents actes à l’endroit où l’on se trouve. Cette pédagogie doit s’exercer à tous les âges de la vie. Il vaut mieux commencer tôt.

■ Multicitoyenneté

JDI : Précisément, en quoi cette éducation doit-elle consister à l’école élémentaire ?

S. A. : Elle doit permettre d’amener les élèves à réfléchir par eux-mêmes aux conséquences durables de leurs actions, aux différentes échelles que sont l’école, la ville, le monde... Car nous sommes citoyens non seulement de notre commune, mais aussi de la planète. Et il nous faut constamment réfléchir et soupeser nos actes ; “en faisant ceci ou cela, est-ce que je satisfais à une exigence mondiale et locale ?” Il n’y a pas forcément coïncidence. L’élève doit donc apprendre très tôt à devenir “multicitoyen”. La responsabilité planétaire est fondamentale. Il est nécessaire de faire le va-et-vient entre ces échelles locales, régionales et mondiale mais l’élève ne peut comprendre les relations entre les piliers du développement durable qu’à l’échelle où il peut les percevoir, c’est-à-dire à l’échelle locale. Celle-ci devra donc être privilégiée comme point de départ dans l’enseignement mais il ne faut surtout pas s’arrêter là ! Et ne pas faire de l’environnement la seule entrée même si c’est commode : il ne faut pas avoir peur de l’eau froide et plonger vite dans le social et le culturel, sans attendre. Il faut éviter les théories et les discours, se fonder sur des cas concrets et partir des “bonnes pratiques”.

■ Inconnues

JDI : Demander à l’élève de cycle 2 d’apprendre à raisonner par lui-même et d’ajuster son comportement, n’est-ce pas très ardu ?

S. A. : Si bien sûr, et c’est une démarche d’autant plus ardue qu’elle comporte constamment des inconnues et que tout bouge vite. Par exemple, en France, 40 % des hirondelles ont disparu en l’espace seulement de 10 ans... et le héron, lui, est revenu. Les choses changent beaucoup et plus rapidement qu’autrefois ; les phénomènes de détérioration sont très rapides. C’est pourquoi l’enseignant doit chasser toute notion conservatrice de son enseignement. Qu’il se méfie de la formule trop facile “le patrimoine que l’on transmet à ses enfants”. Le patrimoine de demain sera différent de celui d’aujourd’hui. Ainsi, l’éducation vers un développement durable est faite de non-connaissances, d’inconnues, de prospective... Le pédagogue ne doit jamais oublier qu’il n’a pas la science infuse,



qu’il n’y a ni vérité à révéler, ni théorème valable partout. Cela peut le déstabiliser, car il est davantage habitué à transmettre “un savoir de certitudes”. Mais cela se surmonte.

■ Le risque nécessaire

JDI : N’y a-t-il aucune certitude sur laquelle l’enseignant puisse s’appuyer pour enseigner le développement durable ?

S. A. : Il doit, bien entendu, s’appuyer d’abord sur les certitudes, les choses évidentes ; il faut les faire apparaître en priorité : “Ne pas consommer au-delà des ressources sans se poser des problèmes de remplacement” ; ou encore “se préoccuper de ce qui est irréversible et de ce qui ne l’est pas...”. L’enseignant peut ainsi étayer un développement durable en s’appuyant sur quelques réflexes de bon sens... qui vont dans le bon sens ! L’élève peut tout à fait comprendre que l’on ne peut pas “manger son capital à perpétuité”. Mais il y a aussi des réponses à faire lorsqu’il y a incertitude ; l’enseignant doit alors dire : “Je ne sais pas, cherchons ensemble”. En ce sens, l’inquiétude affichée ne doit pas être écartée de l’enseignement. Il faut lui laisser sa place. Ajoutons que l’apprentissage du risque est également nécessaire. Dans un monde où il n’y a ni “pollution zéro” ni risque zéro, il faut apprendre à confronter les différents risques. Ainsi, avec le nucléaire, on navigue entre plusieurs risques liés à l’effet de serre, aux déchets, aux accidents, aux prospectives énergétiques. Le monde est fait de risques : il faut savoir lesquels on prend, et dans quel sens on les prend.

■ Demain...

JDI : L’éducation au développement durable est entrée à l’école en septembre. Que peut-on attendre de ces jeunes élèves lorsqu’ils seront devenus adultes ?

S. A. : On peut souhaiter qu’ils soient dès maintenant acteurs du développement durable et pas seulement élèves ; qu’ils se posent déjà la question : “Qu’est-ce que je peux faire moi, pour améliorer les choses ?” J’encourage les écoles à devenir des “bancs d’essai” de l’action, par exemple, en construisant des panneaux solaires, en s’occupant du recyclage ou en effectuant un bilan chiffré de leur consommation de papier, d’énergie... afin d’encourager les élèves à proposer des alternatives. Autre idée : pourquoi chaque école ne rédigerait-elle pas son Agenda 21³ ? Aujourd’hui, la plupart de nos ingénieurs ou politiques ne savent mettre qu’une seule solution en face des problématiques. Alors je dirais que si 30 % des élèves d’école élémentaire étaient capables, demain, de faire des hypothèses et de ne pas se fermer sur une seule alternative, je serais optimiste pour l’avenir !

Propos recueillis par Agnès Ceccaldi

1. Rencontre de composantes que l’on met à plat et que l’on combine pour étudier leurs relations.
2. “Quelques réflexions sur l’éducation au développement durable”, par Serge Antoine, Tanger 2002, Comité 21.
3. Guide de mise en œuvre du développement durable pour le XXI^e siècle, adopté par les nations à la conférence de Rio, en 1992.
4. Comité français pour l’environnement et le développement durable.
5. Délégation à l’aménagement du territoire et à l’action régionale.